

MERCI D'ADRESSER VOTRE DOSSIER COMPLET AINSI QUE LES PIÈCES DEMANDÉES À :

Eovi Mcd mutuelle  
Service gestion du marché collectif  
L'Atrium 60 rue Robespierre  
42000 SAINT-ETIENNE

## INFORMATIONS ENTREPRISE

### RAISON SOCIALE :

Nom de l'entreprise : .....

Adresse du siège social : ..... Code postal [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville : .....

Adresse de correspondance : ..... Code postal [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville : .....  
(si différente du siège social)

Forme juridique : ..... Siren / Siret : ..... Code NAF : ..... Effectif salarié : .....

### IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ENTREPRISE

NOM (en lettres capitales) : ..... PRÉNOM (en lettres capitales) : .....

Fonction : .....

Téléphone : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] E-mail : .....

### IDENTITÉ DU CORRESPONDANT DE L'ENTREPRISE (si différent du représentant légal de l'entreprise)

NOM (en lettres capitales) : ..... PRÉNOM (en lettres capitales) : .....

Fonction : .....

Téléphone : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] E-mail : .....

## CONTRAT COLLECTIF À ADHÉSION OBLIGATOIRE SOUSCRIT PAR L'ENTREPRISE

Je soussigné(e), Mme/M. ...., agissant en qualité de .....  
ayant pouvoir d'engager l'entreprise, certifie l'exactitude des renseignements et certifie que l'entreprise relève du champ d'application professionnel  
et territorial de l'accord départemental du 9 juillet 2009 instaurant un régime d'assurance complémentaire frais de santé au bénéfice des salariés  
agricoles non cadres de l'Hérault.

Date d'effet de l'adhésion : ...../...../.....

## GARANTIE SOUSCRITE PAR L'ENTREPRISE

Pour : Salariés non cadres	COTISATION MENSUELLE 2020 (EN EUROS)
	Régime général
<b>SALARIÉ</b>	<input type="checkbox"/> 32,30 €

Participation patronale :

Conformément à la loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi, l'employeur doit financer au minimum 50% des cotisations du régime de frais de santé souscrit à titre obligatoire pour ses salariés

## ••• INFORMATIQUE ET LIBERTÉS :

Dans le cadre de l'adhésion de vos salariés, ceux-ci confient à Eovi-Mcd Mutuelle des données personnelles les concernant ou concernant leurs ayants droit (en particulier des données de santé). Aussi, conformément à la réglementation en vigueur (Règlement général sur la protection des données, dit « RGPD », du 27 avril 2016 et Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée en dernier lieu par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018), nous avons adopté une politique de protection de ces données. Cette politique est formalisée dans notre Charte de protection des données à caractère personnel, disponible sur notre site internet : [www.eovi-mcd.fr](http://www.eovi-mcd.fr) ainsi qu'en agence, sur simple demande.

Cette charte permettra ainsi à vos salariés de prendre connaissance :

- des catégories de données personnelles que nous sommes susceptibles de collecter, en particulier des données de santé qui font l'objet d'une vigilance particulière en termes de sécurité ;
- de l'utilisation qui peut être faite de ces données (finalités de traitement) ;
- des raisons qui peuvent nous conduire à partager leurs données avec des tiers (délégués de gestion, partenaires, intermédiaires, etc.) ;
- du cadre dans lequel leurs données peuvent nécessiter un transfert hors de l'Union Européenne ;
- des durées de conservation applicables à leurs données personnelles (en fonction de leur nature et de la finalité de leur traitement) ;
- des droits dont ils disposent sur leurs données conformément à la réglementation applicable et des moyens pour vous en prévaloir y compris en cas de réclamation ;
- des mesures que nous prenons pour assurer une sécurité optimale de leurs données et des procédures que nous mettons en œuvre en cas d'incident affectant ces données.

Ils disposent du droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique (pour plus d'information : [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)), et ils peuvent à tout moment refuser le démarchage par voie électronique.

Pour toute information ou exercice de leurs droits sur les traitements de données personnelles effectués par Eovi-Mcd Mutuelle, ils peuvent contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO) en accompagnant leur demande d'une copie d'un titre d'identité comportant leur signature (carte d'identité, passeport) :

- soit en envoyant un mail à : [eovi-mcd.dpo@eovi-mcd.fr](mailto:eovi-mcd.dpo@eovi-mcd.fr)
- soit par courrier à l'adresse suivante : Eovi-Mcd Mutuelle – Groupe AÉSIO, Délégué à la Protection des Données, 25 place de la Madeleine 75008 PARIS.

Je reconnais avoir reçu un exemplaire des statuts de la mutuelle, de la notice d'information, du (ou des) document(s) d'information sur le(s) produit(s) d'assurance, du document de « devoir de conseil », du tableau de garanties frais de santé et avoir ainsi été informé(e) de l'ensemble de mes droits et obligations.

### PIÈCES JUSTIFICATIVES :

- un extrait Kbis de moins de six mois de l'entreprise adhérente
- des bulletins individuels d'affiliation renseignés par chaque salarié
- la liste du personnel
- devoir de conseil complété et signé

Dès réception de votre demande d'adhésion complétée et signée, nous vous adresserons :  
- Votre contrat (conditions générales et particulières)  
- Les notices d'information à remettre à vos salariés

Fait en deux exemplaires à ..... Le ...../...../.....

Signature du représentant légal de l'entreprise (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

Cachet de l'entreprise :